

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

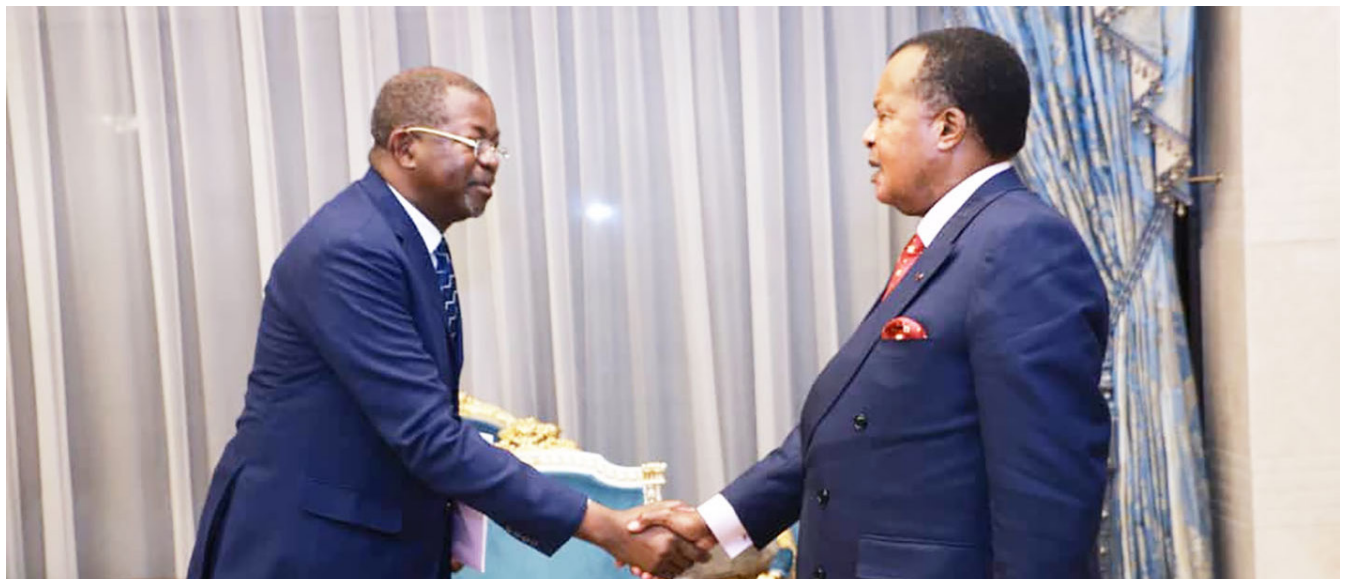
N°5064 - LUNDI 4 AOÛT 2025

16^e SOMMET DE LA CÉMAC

Le Gabon sollicite un décalage

La prochaine session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) est prévue pour le 9 août courant à Bangui en République centrafricaine. Après avoir été reçu au Tchad en RCA et en Guinée équatoriale, le vice-président gabonais Dr Séraphin Moudounga a échangé avec le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, à Brazzaville pour plaider en faveur d'un léger décalage de l'événement pour des raisons protocolaires.

Page 16



Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso et le vice-président gabonais Dr Séraphin Moudounga DR

FOOTBALL

Partenariat en vue entre le Congo et l'Olympique lyonnais



Une délégation du club français Olympique lyonnais, conduite par sa présidente Michelle Kang, a rencontré le président de la République pour discuter des termes du

partenariat censé être conclu en septembre prochain dans le but de dynamiser le développement du football au Congo. « Nous sommes ici pour discuter des nombreux

La photo de famille des officiels DR enjeux liés au football congolais et de la manière dont notre club peut contribuer significativement à son essor », a indiqué Michelle Kang.

Page 16

CONGO-FRANCE

Un monument pour le sacrifice des soldats africains

L'implantation à Brazzaville d'une stèle en mémoire des soldats africains en général et congolais en particulier, pour la libération de la France lors de la seconde Guerre mondiale, a été évoquée lors de l'échange entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi.

Page 2

AFFAIRES SOCIALES

Mieux protéger les enfants

Les conclusions et recommandations de l'évaluation du Système intégré de protection de l'enfant au Congo présentées à l'ensemble qui viennent d'être présentées aux parties prenantes. Celles-ci sont appelées à mieux s'impliquer pour la cause. « La mise en œuvre des recommandations de cette évaluation est importante pour le passage à l'échelle de cette expérience », a précisé le directeur général des Affaires sociales, Christian Roch Mabiala.

Page 7

ÉDITORIAL

Retour du plastique

Page 2

ÉDITORIAL

Retour du plastique

Le sac plastique pour emballage a régné longtemps sur le marché avant que le gouvernement n'en interdise l'usage et la commercialisation. Cette décision était motivée par le souci de préserver l'environnement au regard du caractère nocif de la matière concernée.

À la suite de quoi, les points de vente de ces sacs essentiellement importés avaient fermé, la vente de boissons avec ces emballages hygiéniquement douteux avait disparu. On doutait néanmoins que la clause tienne longtemps. En réalité, malgré l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel et quand bien même de nouveaux types de conditionnement sont adoptés, la vente illicite du sac plastique n'a jamais cessé.

Jouant sur le relâchement des contrôles, le détaillant de l'eau glacée a poursuivi sa petite activité au coin de la rue, parfois même sur la voie publique. Pour leur part, les trafiquants profitent de la baisse de vigilance aux frontières pour acheminer leurs colis illicites et le distribuent par des mécanismes bien huilés.

Ceci expliquant cela, à Brazzaville, ces derniers temps, la fabrication de l'eau emballée dans des petits sacs en plastique a repris. Si l'on n'y prend garde, les rues, les caniveaux et les espaces publics en cours d'assainissement seront de nouveau envahis par de petites enveloppes transparentes, résistantes après usage et tout à la fois polluantes. Amorce-t-on le retour vers la case départ ?

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-FRANCE

Renforcer la coopération interparlementaire

La coopération interparlementaire entre le Congo et la France et l'implantation de la stèle commémorant le sacrifice des soldats africains, tels sont les sujets évoqués lors de l'audience que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a accordé le 1^{er} août à Brazzaville à l'ambassadeur de France en République du Congo, Claire Bodonyi.

La diplomate française est allée rencontrer Isidore Mvouba pour faire le suivi des discussions qu'elle a eues avec le président de l'Assemblée nationale à son retour de la 50^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie tenue en juillet dernier à Paris en France. « Je souhaitais pouvoir débriefer de cette réunion pour savoir quelles étaient maintenant les étapes du travail suivant les entretiens qu'il avait eus avec la présidente de l'Assemblée nationale française. Nous avons donc échangé sur ce que nous allons transformer de cette réunion pour que la coopération entre les Assemblées nationales puisse apporter à nos deux pays. Nous avons évidemment mentionné les groupes d'amitié franco-congolais des Assemblées nationales qui auront toute leur part également dans la poursuite de nos partenariats », a expliqué Claire Bodonyi.

Les deux personnalités ont également parlé de l'ancienne coopération qui existe entre la mairie de Verkin et le Congo. En effet, le maire de cette commune française, Thierry Tassez, décédé en février dernier, a fait don au Congo, à travers la ville de Verquin, d'une stèle commémorant



Isidore Mvouba et Claire Bodonyi

le sacrifice des soldats africains et singulièrement congolais. Une façon d'immortaliser leur participation à la libération non seulement de la France mais d'un monde libre lors de la 2^e guerre mondiale. « Cette stèle est ici au Congo depuis quelques mois et attend de trouver sa place. Cette place, nous l'avons identifiée en commun, à la fois avec le président de l'Assemblée nationale, mais aussi avec l'exécutif, notamment la ministre chargée de la Culture, comme étant un élément essentiel de ce que nous faisons ensemble actuellement au Centre de formation et

de recherche en art dramatique (Cfrad) », a-t-elle poursuivi. Le Cfrad étant actuellement en cours de réhabilitation, Isidore Mvouba et Claire Bodonyi ont, en effet, discuté à la fois de l'emplacement où devrait être érigée cette stèle et du calendrier d'activités qui pourrait se tenir au moment de l'inauguration du Cfrad et de la Stèle. « Donc, ce sont des échanges habituels sur nos activités en commun et je suis persuadé que nous allons continuer ce travail », a conclu l'ambassadeur de France au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

<i>Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)</i> Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Conseillère de direction : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)	RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle	Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Kiobi Abira Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo Chef de service Audit : Arcade Bikondi, , Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou	Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara. LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault *Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com
---	---	--	--

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Olivier Araujo et Pierre Ngolo échangent leurs points de vue

En séjour de travail en République du Congo, le maire de Charly, Olivier Araujo, a échangé le 31 juillet à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, sur les questions liées à l'assainissement et à la décentralisation.

Se félicitant de la qualité des échanges, le maire de Charly, une commune française située dans la métropole de Lyon, en région Auvergne-Rhône-Alpes, a indiqué que l'objectif de la rencontre était d'évoquer un certain nombre de sujets de coopération entre les communes françaises et le Congo. « J'ai eu l'occasion d'évoquer les sujets d'actualité, notamment la question d'assainissement qui est, en France comme au Congo, une difficulté sur laquelle nos élus sont extrêmement impliqués, et je suis heureux de constater que le sujet est pris à bras le corps au Congo et que le Sénat est une force de propositions dans l'ensemble de ces sujets », a déclaré Olivier Araujo à sa sortie d'audience.

Evoquant la question d'échanges d'expériences, il a dit que la France a sur ses territoires un certain nombre d'entreprises expertes dans le domaine de l'assainissement dont certaines ont participé à ces échanges. « Je crois qu'aujourd'hui, nous devons penser de la coopération sous une forme de



Pierre Ngolo s'entretenant avec la délégation française DR

partage, et les institutions françaises, la commune de Charly dont je suis maire, est totalement impliquée dans cette dynamique et est heureuse de pouvoir être un acteur ou en tout cas un partenaire majeur des institutions congolaises », s'est-il réjoui.

S'agissant de la décentralisation, le maire de Charly a reconnu que le président du Sénat était très attaché à cette question. En effet, Pierre

Ngolo a pu faire part à ses interlocuteurs de l'ensemble des travaux actuellement menés, notamment dans les départements. D'où la nécessité pour les deux parties d'avoir une vision commune sur ce sujet très important. « Je suis ravi de voir, de constater la tenue et la qualité de la réflexion des travaux qui sont actuellement menés au Sénat sur cette question de décentralisation du pouvoir, de l'organisation terri-

toriale, et nous voyons bien que le Congo aujourd'hui est dans une démarche proactive qui va dans le bon sens, il me semble », a-t-il poursuivi.

Olivier Araujo a souligné, par ailleurs, qu'en France la décentralisation a été mise en place depuis de nombreuses années, mais c'est un processus évolutif en permanence qui montre, avec le temps, l'expérience que c'est une façon de pouvoir dévelop-

per l'ensemble du territoire, de faire le maillage territorial avec des institutions ayant une organisation propre, une certaine autonomie. « Effectivement, nous voyons bien que la notion de décentralisation est un marqueur fort de développement de l'ensemble du territoire du pays, un levier fondamental pour apporter le développement local dans le pays », a conclu le maire de Charly, en France.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Semaine culturelle

La seconde moitié du mois de juillet dernier a marqué les esprits par une intense activité culturelle. Le premier événement était manifestement la douzième édition du festival panafricain de musique. Dans un contexte particulier de rationnement des finances de l'État, les retrouvailles festives ont épousé l'air du temps.

Le grand exploit consistait à adapter, dans une salle de conférence plutôt modeste du Palais des congrès, les reproductions scéniques qui étaient normalement prévues pour être jouées dans une arène plus imposante, genre stade de football. La réussite était au rendez-vous comme on a pu le constater lors des cérémonies d'ouverture et de clôture de l'événement, les 19 et 26 juillet.

Deux intermèdes de même importance

ont ajouté à la belle ambiance. Dans la soirée du 25 juillet, un film à la gloire de la rumba et de ses voix féminines a livré ses secrets dans une salle de cinéma de la capitale en présence du chef de l'État. Plus tôt, dans le toujours mythique Palais des congrès, le professeur Théophile Obenga recevait au nom de la nation un hommage émouvant pour son parcours exceptionnel.

Élevé à la dignité de Grand-Croix dans l'ordre du mérite congolais par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le philosophe, chercheur, égyptologue, homme de lettres, acteur politique en passant, Théophile Obenga, 89 ans, épate absolument quand il prend la parole. Ce jour-là, devant un auditoire ému composé de corps constitués et d'universitaires, l'immense homme de culture, adepte du « vaga-

bondage intellectuel » parce que ne s'arrêtant pas de trouver où se cache le savoir, a développé un récit des temps anciens avec une éloquence qui ne pouvait lui être étrangère.

Le Pr Obenga parlait du chemin emprunté par l'homme africain en quête de connaissance et de souveraineté à travers les âges. Et terminait son propos en dédiant sa distinction honorifique à la jeunesse africaine du bouge. Humilité et sagesse, crédibilité et légitimité dans ce qu'il sait faire et être ont plaidé en faveur de l'érudit et l'assistance le lui a rendu par des applaudissements mérités. Honnêtement, on a connu une fin du mois de juillet enrichissante. On peut se réjouir du bien que la culture apporte à l'homme quand elle est magnifiée. C'était le cas ici.

Gankama N'Siah



WWF *for a living planet*

WWF ROC Office,
Avenue Amilcar Cabral No 76,
2eme etage, 2 Tours Jumelle
Centre-ville, Brazzaville
Republic of Congo

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEURS DE FY26 A FY28

Le World Wide Fund for Nature (WWF) est l'une des plus grandes organisations indépendantes de conservation dans le monde. WWF est une ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement. Notre mission est d'arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

Dans le cadre du renouvellement de son fichier fournisseurs, le **WWF-ROC** lance un appel à manifestation d'intérêt.

A – Structures éligibles

Les entreprises publiques et privées de droit Congolais et international intéressées sont invitées à soumissionner en déposant un dossier dans le domaine de compétence sollicité par courriel électronique à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org.

Les soumissions rédigées en français ou en anglais sont attendues (sous plis fermé) à l'adresse indiquée au siège de WWF Congo sis Avenue Amilcar Cabral No 76, en face de l'Hôtel Radisson, 2eme étage, Centre-ville, Brazzaville . Et au bureau de WWF a Ouessou, Sembé, Pikounda et Ntokou

B – Constitution du dossier

Chaque soumission devra comporter un dossier administratif valide pour l'année 2024 et un dossier technique en respectant l'ordre établi.

1 – Dossier administratif

Il devra comporter les pièces suivantes :

- RCCM
- Statuts
- Titre de patente
- NIU
- Attestation de non-faillite
- Certification d'imposition au régime fiscal
- Attestation de domiciliation bancaire le cas échéant.
- Plan de localisation
- Attestation de non-redevance CNSS
- Contrat de bail

2 – Dossier Technique

Il devra comporter les pièces suivantes :

- Une plaquette de présentation de l'entreprise
- Les références des travaux réalisés par le soumissionnaire dans le domaine sollicité (Bons de commande, PV de réception, copies de contrats, etc.) au cours des 2 dernières années.

NB : 1- les copies

C – Domaines d'activités

N°	Domaines
1	Fournitures de bureau et papeterie
2	Services et maintenance informatique, réseau et Internet/ Matériels et consommables informatiques
3	Vente de matériels roulants, Hors-Bord et accessoires (pièces détachées, pneumatiques, etc.)
4	Entretien et réparation du matériel roulant (véhicules, moto)
5	Production multimédia (films, vidéo, etc.)
6	Travaux d'imprimerie
7	Travaux de sérigraphie, signalétique (Banderolles, T-shirt, etc.)
8	Installation et maintenance électrique
9	Construction et maintenance des bâtiments (maçonnerie, conception des plans de bâtiments, menuiserie, peinture, plomberie, décoration, fleuriste, etc.)

10	Maintenance froid et climatisation
11	Fourniture des équipements médicaux
12	Fourniture des produits pétroliers et lubrifiants
13	Achat billets d'avion
14	Protection Sécurité Incendie
15	Mobiliers de bureau
16	Déparasitage des bureaux, Service 3D, service d'entretien des bureaux
17	Transport-livraison colis, messagerie - express
18	Restauration et service traiteur
20	Services d'interprétation et de traduction
21	Service transport (Brazzaville) et location de véhicules
22	Location photocopieurs et imprimantes
23	Hôtellerie et hébergement
24	Structures dans la commercialisation des équipements de camping et forestiers
25	Equipements solaires
26	Equipement de foresterie et terrain
27	Produits alimentaires
28	Matériel et équipement de production (Camera, drone, éclairage, dictaphone, micro, sono, etc)
29	Services de Communication, Branding, Marketing et évènementiel

	supplémentaires
Cabinet d'avocats	Attestation d'inscription au barreau du Congo
Transit /fret/dédo uanement	Agrément, attestation agent fret
Société de gardiennage	Agrément de l'autorité compétente
Cabinets d'Expertises Comptables, CAC, Conseil Fiscal	Agrément d'Expertise Comptable et Attestation d'inscription au tableau de l'ordre ONEC-C, Agrément Conseil Fiscal

C – Date limite et lieu de dépôt des dossiers : Au plus tard deux (2) semaines après la date de parution de cet avis.

D – Dossiers de candidature

Les enveloppes seront libellées comme suit :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEURS, DOMAINE SOLLICITE_____ (à préciser)

Pour les domaines ci-dessous, en plus des pièces à fournir citées plus haut, les pièces suivantes seront demandées :

Domaines	Pièces
----------	--------

FÉDÉRATION PCT-SANGHA

Les cadres appelés à accorder leurs violons

Un échantillon représentatif des cadres du Parti congolais du travail (PCT) du département de la Sangha étaient en concertation, le 31 juillet, dans l'amphithéâtre du siège national du Parti à Mpila, sous la direction du secrétaire général, Pierre Moussa, afin d'accorder leurs violons à la suite des récentes contradictions qui ont terni leur image.

Initialement prévue à Ouessou, chef lieu du département, la concertation des cadres de la fédération PCT-Sangha a été finalement organisée à Brazzaville. Une occasion pour le président fédéral du PCT, Georges Metoul, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, le secrétaire permanent Arnaud Accel Ndinga Makanda, le député Henri Zoniaba, le préfet Carrel Léonidas Mottom Mamoni, le président du Conseil départemental, Emmanuel Akouélakoum, le maire de Ouessou, Armel Sidobé et bien d'autres cadres de se réconcilier. Ceci à l'orée de deux grands événements majeurs pour le PCT, à savoir le 6e congrès ordinaire prévu avant la fin de l'année et l'élection présidentielle de mars 2026.

« Ces deux événements cruciaux nous obligent à ne pas transiger avec les valeurs fondamentales qui sont historiquement à la base du succès de nos luttes politiques. Grâce à votre engagement, grâce à votre détermination, notre parti est actuellement solidement ancré dans le département de la Sangha avec à son actif 100 % de députés, 100 % de sénateurs et environ 70 % de conseillers locaux. Cette position dominante se doit d'être consolidée », a lancé le secrétaire général du PCT dès l'entrée de jeu.

D'où la nécessité pour les uns et les autres de combattre, dit-il, tout facteur de risque de fragilisation des forces du parti dans le département. « C'est à cette condition que la fédération de la Sangha apporterait une contribution optimale à la réussite du prochain congrès du parti et à la victoire de son candidat à l'élection présidentielle à venir », a poursuivi Pierre Moussa.

Selon lui, le PCT a des défis qu'il sied de relever au quotidien, au compte desquels ceux relatifs à la préservation de son unité et de sa cohésion, à l'observation de la discipline et à la promotion de la solidarité en son sein. Ces défis constituent des préalables absolus pour une action efficace. « En effet, si nous ne sommes pas unis, si nous n'entretenons pas la cohésion en notre sein, si nous n'observons pas la discipline que nous nous sommes librement imposée, si nous ne sommes pas solidaires les uns des autres, nous ne saurons jamais être en capacité d'affronter victorieusement les échéances politiques qui se profilent », a-t-il insisté. Invitant les participants à s'exprimer librement, il a prévenu dès l'entame que la présence tribune devra constituer une occasion de réaffirmation de leur engagement à restaurer en urgence les



valeurs cardinales du parti afin de permettre à leur fédération de maintenir son leadership dans le département et sa compétitivité politique au plan national.

Le nouveau commissaire politique aura du pain sur la planche

Après l'invite du secrétaire général du PCT aux participants, le préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya, a, dans un message qu'il a fait parvenir à la direction politique du parti, peint en quelque sorte le climat malsain qui prévoyait actuellement dans cette partie du pays. Il a, par exemple, évoqué les intrigues récurrentes, associées aux comportements mettant en péril la paix, l'unité, la cohésion et

la fraternité entre les filles et fils du département. « Je vois qu'il y a des couteaux aiguisés que je veux simplement qu'ils soient rangés dans la gibecière. Je suis convaincu qu'il y aura la fumée blanche comme au Vatican sans grand bruit. Quand la maison du voisin brûle, il faut chercher à éteindre le feu. La Sangha ne doit pas être le mauvais exemple montrant les signaux négatifs surtout à l'orée des batailles politiques. Je vous interpelle afin de préserver la paix, la cohésion, l'attente dans le département de la Sangha et, par conséquent, pour le Congo », peut-on retenir du discours d'Edouard Denis Okouya, qui insiste sur l'importance de la paix et du vivre en-

semble dans le pays. A l'issue des pourparlers, des participants estiment que ces querelles font désormais partie du passé, surtout à la veille des échéances importantes comme le congrès du parti et l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Notons que le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a présenté à cette occasion, le nouveau commissaire politique du parti pour le département de la Sangha, Michel Mahinga. En effet, c'est dans ce climat délétère que ce dernier s'apprête à prendre ses fonctions dont l'une des missions est la veille politique et d'aiguillon pour la direction nationale et les organes fédéraux du parti.

Parfait Wilfried Douniama

INCLUSION FINANCIÈRE

Les travaux d'élaboration de la stratégie nationale s'accélèrent

Le Comité technique chargé de suivre les travaux d'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière et du Projet d'appui au secteur de la microfinance au Congo a tenu, il y a quelques jours à Brazzaville sa 2e réunion ordinaire. Les experts ont noté avec satisfaction le meilleur niveau d'avancement de la rédaction du texte.

La 2e réunion du comité technique a été présidée par Dominique Ursel Tsonno Ndzalé, conseiller aux institutions et à l'ingénierie financière du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public. Elle fait suite à la toute première tenue en octobre 2024.

Deux documents, tous proposés par Albert Makita Mbama, consultant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ont été examinés par les membres du comité technique. Il s'agit du «Rapport d'évaluation de l'inclusion financière en République du Congo» et du «Projet de stratégie nationale d'inclusion financière».

Il ressort que la rédaction de ces deux documents cru-



Les membres du comité technique pendant les travaux

ciaux s'exécute à un rythme satisfaisant. Les experts en la matière sont en train de peaufiner l'ébauche de ces textes afin de donner au Congo une stratégie d'inclusion financière digne, fiable et adaptée

aux standards internationaux. Les membres du comité technique ont, par ailleurs, formulé quelques observations techniques pouvant permettre au gouvernement d'accroître le taux d'inclu-

sion financière. Elles portent notamment sur la clarté des leviers d'action, l'alignement avec les politiques publiques nationales et la cohérence des indicateurs de suivi. La démarche s'inscrit dans

l'ambition du gouvernement de faire de l'inclusion financière un levier stratégique de croissance soutenable et de lutte contre la pauvreté. L'initiative vise aussi à offrir aux populations vulnérables et vivant dans la précarité un accès équitable aux services financiers en vue de favoriser la diversification économique, soutenir l'entrepreneuriat et promouvoir une croissance partagée. La prochaine réunion du comité technique se tiendra avant la fin du mois d'août. Elle sera axée sur la validation des documents révisés, avant de les soumettre à l'appréciation du ministre de tutelle, Christian Yoka, en sa qualité de président du comité de pilotage.

Firmin Oyé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MEPIR/2025/UGP PRACAC

POUR LA SELECTION D'UNE FIRME POUR LE CONSEIL A LA MAITRISE D'OUVRAGE, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **CONSEIL A LA MAITRISE D'OUVRAGE, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)**.

2-L'objectif général de la mission est d'assurer le conseil du maître d'ouvrage pendant la phase de sélection de l'entreprise en charge de la conception-construction, revoir et valider la conception, ainsi qu'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la

firme (équipe de direction, moyens logistiques à savoir voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « **CONSEIL A LA MAITRISE D'OUVRAGE, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)** » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 25 août 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville /Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MEPIR/2025/UGP PRACAC

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)**

2-L'objectif général de la mission est d'identifier, d'analyser et d'évaluer les incidences directes et indirectes des activités et travaux liés au sous-projet sur les composantes physiques, biologiques et socio-économiques de la zone d'influence. Elle devra également proposer des mesures appropriées pour éviter,

réduire ou compenser les impacts négatifs, et renforcer les effets positifs.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Mani-

festations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obte-

nir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention : **ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE YORO (PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE)** doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 25 août 2025 à 14 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville /Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

PROTECTION DE L'ENFANT

Les résultats du Sipe présentés aux différents acteurs

Les conclusions et recommandations de l'évaluation du Système intégré de protection de l'enfant (Sipe) en République ont été présentées à l'ensemble des acteurs impliqués, le 31 juillet, à Brazzaville au cours d'un atelier de dissémination organisé par le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, en partenariat avec l'Unicef.

Le gouvernement s'est lancé depuis 2015 en collaboration avec l'Unicef, dans un processus de réforme de la protection de l'enfant, en adoptant une approche intégrée et multi-sectorielle favorisant des synergies d'actions entre secteurs alliés tels que l'éducation, la santé, l'état civil, le tribunal, la police, la gendarmerie, y compris les communautés et les autorités locales. Ainsi, pour l'opérationnalisation de cette approche systémique, un cadre stratégique a été élaboré pour renforcer le système national de protection de l'enfant. En effet, ce cadre a été assorti de deux plans décentralisés pour son expérimentation dans le district de Sibiti (département de la Lékoumou) et dans l'arrondissement 4 Moundali (Brazzaville).

Le Sipe dans ces deux zones pilotes a été financé par les fonds thématiques protection de l'enfant de l'Unicef pour un budget total de 647 400 000 FCFA, sur une période de 8 ans, soit de 2015 à 2022. L'objectif global étant de créer un environnement protecteur pour tous les enfants du Congo. « Ainsi, après 8 ans de mise en œuvre entre 2015 et 2022, une évaluation de cette expérience s'est avérée nécessaire. Celle-ci a été commanditée et ré-



Les participants/Adiac

alisée en 2024 par l'Unicef, notre partenaire technique et financier. La mise en œuvre des recommandations de cette évaluation est importante pour le passage à l'échelle de cette expérience », a précisé le directeur général des Affaires sociales, Christian Roch Mabilia, à l'ouverture de l'atelier. Présentant les résultats de cette enquête, le chargé des questions de l'enfance à l'Unicef Congo, Roland Bris Kongo, a rappelé que les conclusions sont basées sur les six critères d'évaluation assignés, notamment la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience ainsi que la durabilité et genre, droits humains et équité. « L'analyse de la pertinence du Sipe montre son alignement avec les ODD, les PND, l'UNDAF

et l'Unicef, mais souligne des lacunes dans la planification et la mise en œuvre, en particulier concernant les organes de mise en œuvre ; l'évaluation a montré une faible cohérence des interventions du Sipe avec d'autres sections de l'Unicef et d'autres agences du SNU, entraînant un manque de partenariats et de coordination », peut-on retenir des conclusions du rapport qui souligne également la nécessité d'améliorer la visibilité des changements et de la responsabilité de gestion par le renforcement du reporting financier et de la mise en œuvre des activités du Sipe.

Des recommandations

Parmi les dix recommandations formulées, on peut citer celles liées

à l'intégration, de façon plus transversale lors de la mise en œuvre et du rapportage des interventions du Sipe, des priorités relatives à l'équité et aux droits humains avec un focus particulier sur le handicap. Tout ceci en veillant à mieux les désagréger selon le sexe, l'âge, la localisation géographique et les groupes cibles. Il s'agit aussi de promouvoir les résultats du Sipe depuis 2015 à travers les systèmes d'informations nationaux et les réunions avec les acteurs communautaires et centraux ; mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources pour les interventions du Sipe.

Les autres recommandations concernent, entre autres, le renforcement de la complémentarité et de la synergie autour des interventions

du Sipe par une meilleure implication des parties prenantes spécialisés du secteur de la protection des enfants; la décentralisation de la documentation produite (rapports annuels, études, enquêtes, rapports de S&E, évaluation et/ou diagnostics réalisés) ; l'organisation des campagnes d'informations de masse en vue de susciter l'adhésion des populations à un mécanisme de contribution financière de type communautaire de soutien aux actions des comités de protection de l'enfant en intégrant en permanence les médias. Le but visé est d'avoir une large médiatisation et sensibilisation de la population aux questions de protection de l'enfant à travers les interventions portées par le Sipe.

Parfait Wilfried Douniama

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre effective des mécanismes de régulation de la profession comptable, le Conseil de l'Ordre National des Experts-comptables du Congo porte à la connaissance du public que, conformément aux dispositions de la **Loi n°29-2013 du 18 novembre 2013** portant création de l'Ordre National des Experts-Comptables et organisant l'exercice de la profession comptable libérale au Congo, une Commission de Discipline a été instituée auprès de l'Ordre. Celle-ci est compétente pour examiner, en première instance, les dossiers relatifs aux infractions ou manquements professionnels commis par les membres de l'Ordre.

Par ailleurs, le Conseil de l'Ordre a établi une Commission Nationale de Discipline, présidée par un magistrat de carrière, chargée d'examiner en appel les décisions rendues par la Commission disciplinaire de première instance.

À ce titre, toute personne physique ou morale confrontée à un différend ou à un litige avec un membre de l'Ordre ou l'une de ses instances peut saisir la Commission de discipline en première instance, ou en appel auprès de la Commission nationale de discipline, selon les voies et délais prévus par la loi.

Les requêtes et saisines peuvent être adressées :

- Par courriel à l'adresse : onec.congo@oneccongo.org
- Par courrier postal, à l'attention du Président de la Commission de discipline, à l'adresse suivante : **2^{ème} étage, Immeuble CORAY Résidence, Rue de la Musique Tambourinée, Brazzaville, Congo.**

Le Conseil de l'Ordre réaffirme son engagement à garantir la transparence, l'intégrité et le respect des normes déontologiques dans l'exercice de la profession comptable.

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2025

Pour le Conseil de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo

Michel Patrick GAMASSA
Président

CELSIUS PRO
Complexe Bio-Médical

RECRUTEMENT

Le complexe Bio-médical **Celsius PRO** spécialisé dans l'Imagerie médicale, Analyses médicales, Echo-Cardiologie, Panoramique dentaire, Stomatologie, recherche des spécialistes (H/F) diplômés et inscrits à l'ordre des médecins ou en cours d'inscription :

- Médecins généralistes (3)
- Cardiologues (3)
- Gynécologues (3)
- Pédiatres (3)

Informations complémentaires

Type de contrat : Contrat de travail à temps partiel avec rémunération à l'acte médical (Pourcentage à déterminer)
Heures d'ouverture du lundi à vendredi : de 7H00 à 18H
Heures d'ouverture samedi : de 8H00 à 14H00

Détail de l'offre.

Expérience professionnelle souhaitée : Minimum 3 ans
Mise à disposition de locaux et équipements du centre selon accord

Dossier de candidature :
Lettre de motivation ;
Curriculum vitae.

Dépôt des candidatures :
Merci d'envoyer votre dossier à l'adresse suivante : celsiuspro7@gmail.com
Ou
Déposer physiquement au centre à l'adresse :
676 Rue Mayombe – Plateau des 15 ans Moundali - Brazzaville

Date limite : 30 août 2025

Du fleuve Congo au fleuve Xiangjiang, un jeune africain repositionne sa vie

Le 12 juin 2025, la quatrième Exposition Économique et Commerciale Sino-Africaine (CAETEX) s’est ouverte à Changsha, dans la province du Hunan. Cette année, la République du Congo (Congo Brazzaville) était l’un des pays d’honneur, ce qui a particulièrement réjoui Grace BOUKETE et sa petite amie Faussshela GLOIRE, originaires du Congo Brazzaville.

Grace BOUKETE a visité Changsha pour la première fois en 2017, alors qu’il participait au concours de langue chinoise «Pont Chinois» pour les étudiants des universités du monde entier. Il a été immédiatement captivé par la délicieuse cuisine du Hunan, le pittoresque fleuve Xiangjiang et l’historique Académie Yuelu. Il a déclaré avec émotion : “La passion est inscrite dans les gènes des Hunanais!”

En raison de la pénurie de professeurs de chinois au Congo (Brazzaville), Grace BOUKETE a décidé d’étudier en Chine. En 2019, il a été admis à l’Université Normale du Hunan pour un master en éducation internationale de Chinois (et en doctorat par la suite), et s’est donné un nom chinois: Gao Xiang, qui signifie respectivement «monter haut» et «voler» en chinois.

Grace BOUKETE s’est rendu au cœur des villes et villages chinois pour découvrir la Chine de près. Il a visité l’ancienne résidence du camarade MAO Zedong à Shaoshan et s’est rendu au parc rizicole de Longping pour en apprendre davantage sur le riz hybride chinois. Il a également visité le village de Shibadong, dans la préfecture autonome Tujia et Miao de Xiangxi; le village de Zhumugang la ville de Zhangjiajie; et le Chattingzhen, dans la ville de Changsha. Il utilise «journal vidéo» pour documenter les pratiques de revitalisation rurale en Chine. En 2021, après avoir visité le site du premier Congrès national du Parti communiste chinois et le Bateau rouge sur le lac Nanhu, il a été profondément touché: “L’Afrique a besoin d’un modèle, et la Chine est notre modèle.”



En 2021, lors de la Deuxième Exposition Economique et Commerciale Sino-Africaine, Grace BOUKETE a pris l’initiative de postuler comme bénévole. Coiffé d’un bandeau congolais, il fait performance avec enthousiasme dans le pavillon de style africain et a activement traduit pour les visiteurs. Son enthousiasme a attiré JING Jianhua, fondateur de l’entreprise commerciale sino-africaine Coffee Z (Xiao-Ka-Zhu Coffee). Le lendemain, Gao Xiang a été invité à la boutique phare de Coffee Z pour apprendre à préparer du café artisanal. Il a dessiné un motif de carte africaine sur le café, ce qui a immédiatement fait fureur sur les réseaux sociaux.

Lors de la Troisième Exposition Economique et Commerciale Sino-Africaine en 2023, Grace BOUKETE s’est transformé en “livestreamer” (appelé “Frère Xiang”). Dans la salle de diffusion en direct du marché Gaoqiao de Changsha, il a levé une bouteille

de sauce chili rwandaise et a lancé un défi aux habitants du Hunan, amateurs de cuisine épicée. En deux heures, la diffusion en direct a attiré plus de 23 000 spectateurs. Grâce à sa maîtrise du chinois et à son charme, “Frère Xiang” est devenu un porte-parole reconnu des produits africains sur le marché Gaoqiao. Il s’est porté volontaire pour diffuser et vendre des produits africains tels que du thé noir kenyan et du café éthiopien.

Depuis avril 2025, Grace BOUKETE a intégré l’entreprise chinoise Groupe Mainland pour un stage. Groupe Mainland est profondément ancré sur le marché africain. En Côte d’Ivoire, premier producteur de caoutchouc d’Afrique, l’entreprise a construit trois usines, créé plus de 1 600 emplois et en construit deux nouvelles. Actuellement, Grace BOUKETE élabore un plan d’évaluation des performances intégrant les cultures chinoise et africaine pour les usines locales

du Groupe Mainland en Afrique. ZHU Chen, PDG du Groupe Mainland, est très optimiste quant au potentiel de Grace BOUKETE en tant qu’ambassadeur culturel entre la Chine et de l’Afrique.

Grace BOUKETE devait initialement être en poste en Côte d’Ivoire pour un an. Cependant, compte tenu de ses participations et de sa vaste expérience à deux expositions de CAETEX, il a été temporairement affecté à Changsha pour accueillir les invités de Côte d’Ivoire, qui participant à la 4ème Exposition Economique et Commerciale Sino-Africaine. Au cours de cet

événement, son rôle a été élevé de celui de bénévole et de “présentateur de diffusion en direct” à celui de «ambassadeur culturel» au service de l’exposition dans les pays africains. Parallèlement, Grace BOUKETE a organisé une équipe de 15 étudiants internationaux du Congo (Brazzaville) pour réfléchir ensemble à des moyens de promouvoir plus efficacement les produits africains en Chine.

Après six ans passés en Chine, la vie de Grace BOUKETE a progressivement changé. Dans le contexte de la coopération sino-africaine, il a trouvé une nouvelle orientation. Grace BOUKETE a dit: “À l’avenir, que je retourne dans mon pays pour devenir enseignant, diplomate ou que je reste en Chine, je suis prêt à être un pont, un pont pour promouvoir les échanges amicaux entre la Chine et l’Afrique.”

(MENG Jiaoyan, journaliste Omnimedia de Quotidien de Hunan)

ARRÊT SUR IMAGE



Une délégation de la Croix Rouge de la République Démocratique du Congo a visité le Musée Galerie du Bassin du Congo.

COOPÉRATION

Alassane Ouattara s'entretient avec Anatole Collinet Makosso

Le chef de l'État de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a devisé avec le Premier ministre de la République du Congo, Anatole Collinet Makosso, sur la stabilité régionale et la candidature de Firmin Édouard Matoko à la direction de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

L'entretien, placé sous le signe de la sagesse et de la coopération panafricaine, s'est déroulé le 31 juillet à la résidence du président ivoirien. Le Premier ministre congolais a été porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso. Il a salué la sagesse et la grande expérience du président Alassane Ouattara pour sa vision lucide et son engagement en faveur de la stabilité régionale. Anatole Collinet Makosso a relevé, ensuite, l'attachement du président Denis Sassou N'Guesso aux relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et le Congo. Face à un contexte international marqué par des crises multidimensionnelles, les échanges ont mis en lumière la nécessité pour l'Afrique de capitaliser sur l'expérience de ses dirigeants. Le président Alassane Ouattara a rappelé l'importance de faire preuve de sérénité, de lucidité et de responsabilité dans la gestion des défis contemporains, réitérant ainsi les enseignements de feu le président Félix Houphouët-Boigny, qui avait alerté dès 1986 sur les bouleversements à venir et l'impératif de cohésion au sein des élites africaines.

Le chef de gouvernement congolais a sollicité, par ailleurs, le soutien du président Alassane



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso en entretien avec le président Alassane Ouattara/DR

Ouattara à la candidature de Firmin Édouard Matoko, ancien sous-directeur général de l'Unesco, ayant un profil le mieux

à même de répondre aux défis d'un monde fragmenté, avec la capacité d'écoute, le lien avec les réalités de terrain et la volon-

té de transformation contenue dans son programme. Il l'a décrit comme un chevalier aguerri, profondément engagé en faveur de

l'éducation, du développement durable et de la valorisation du capital humain.

Anatole Collinet Makosso a insisté sur le fait qu'il est essentiel, en cette période de turbulences, de confier l'avenir de l'Unesco à un cadre expérimenté, connaissant à la fois les rouages internes de l'organisation et les réalités du continent africain. Le président ivoirien a été réceptif à cet argumentaire et a salué la démarche en exprimant son soutien clair à la candidature portée par Firmin Édouard Matoko, mettant en avant les liens historiques et fraternels entre les deux pays, tenant compte également de la contribution de l'ancien sous-directeur à la visibilité de l'Afrique au sein de l'Unesco, notamment à travers son rôle lors des récentes éditions du Prix Félix-Houphouët-Boigny. La délégation congolaise s'est dite satisfaite de cette entrevue, renforcée par l'engagement du président Alassane Ouattara plus que déterminé à porter haut la voix de l'Afrique dans les instances internationales. De l'avis des participants à cette rencontre, trois piliers, à savoir unité, sagesse et engagement panafricain ont prévalu dans l'optique de faire de l'Afrique une force de proposition et de leadership dans le concert des nations.

Marie Alfred Ngoma

MISS MAYELE 2025

Quatre étudiantes se sont distinguées

La cérémonie de remise des prix de la deuxième édition du concours littéraire Miss mayele s'est tenue, le 31 juillet, dans la salle de conférence du rectorat de l'Université Marien-Ngouabi. Quatre jeunes femmes ont brillé par leur performance à l'issue des épreuves de grammaire, d'orthographe et de conjugaison.

Initié dans le cadre de la valorisation de la langue française et de l'autonomisation intellectuelle des jeunes filles, le concours Miss mayele vise à réconcilier les participantes avec les fondamentaux du français. L'objectif est clair : faire de la langue un outil d'émancipation, de confiance et de réussite, tant sur les bancs de l'école que dans la vie active. À l'heure où les fautes de français sont de plus en plus courantes, même dans les milieux universitaires, ce concours se positionne comme un réveil collectif. Christ Nourra Ntsoumou-Ntounou, Bénie Riche Aimervia Elenka, Théodorat Hilary Makambala-Ndeke et Nicie Michelle Amora Mviri sont les quatre étudiantes qui se sont distinguées à la suite des épreuves de grammaire, d'orthographe et de conjugaison au concours Miss mayele 2025.

Interviewée à l'issue de la cérémonie, Théodorat Hilary Makambala-Ndeke a salué une initiative

utile à la jeunesse. « *Les bases du français se perdent. Ce genre de concours est nécessaire* », estime-t-elle. Elle a dédié sa distinction à son père qui l'a initiée à la littérature et elle encouragé ses camarades à se former. « *Il suffit d'une heure ou 30 minutes par jour. Il n'est jamais trop tard pour bien écrire* », a-t-elle ajouté.

Dans son discours, Sylvia Djouob, professeure de lettres et initiatrice de l'événement, a salué le courage des participantes tout en insistant sur les enjeux de la maîtrise du français : « *La grammaire et l'orthographe, ce sont les deux jambes de la langue française. Vous ne les maîtrisez pas ? C'est mort* ».

Avec son franc-parler, elle a encouragé les jeunes femmes à persévérer, affirmant que le travail reste la seule clé du succès. « *Ce n'est pas des fétiches. Ça ne marche pas chez les Blancs. C'est le tra-*



Les lauréates Miss mayele 2025 posant avec l'initiatrice de l'événement, Sylvia Djouob/Adiac

vail qui m'a permis d'enseigner en France », explique-t-elle. Elle a également remercié le président Denis Sassou N'Guesso et tous les autres partenaires pour leur appui à l'événement, soulignant l'import-

tance de poursuivre la lutte pour l'éducation des filles. Au-delà des prix, à savoir lots de livres et petites enveloppes symboliques qu'ont reçus les participantes, l'événement a mis en

lumière la nécessité de former une jeunesse plus sûre d'elle, plus outillée et qui s'élève par la connaissance. A cet effet, Sylvia Djouob a tenu à récompenser les participants de l'édition 2023 du concours de dictée en vue de les encourager à garder le cap de l'apprentissage, que ce soit de la langue française ou dans tout autre domaine. Élèves, étudiants, travailleurs ou encore retraités n'ont pas tari d'éloges ce geste. Parmi eux, Loïck Ibombo, élève en classe de 5^e, a exprimé toute sa gratitude : « *Merci aux organisateurs, grâce à vous, j'ai eu mon cartable et quelques outils pour la rentrée prochaine*. »

Pour Sylvia Djouob, Miss mayele ou le concours de dictée n'est pas une simple compétition, mais un espace de transmission et d'engagement. « *Ce que je fais pour vous, c'est ce que d'autres ont fait pour moi. La lutte continue* », a-t-elle martelé.

Merveille Jessica Atipo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/MEPIR/2025/UGP PRACAC



POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO ».

2-L'objectif général de la mission est d'assurer, pour le compte du PRACAC, l'élaboration des études techniques pour la construction du port de Makotipoko de sorte qu'elles tiennent compte de la réalité du terrain aujourd'hui et de proposer des solutions techniques basées sur le diagnostic de la situation du port.

3-Le présent avis à manifestation d'in-

térêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direction,

moyens logistiques à savoir voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent

obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 10 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MEPIR/2025/UGP PRACAC



POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE BETOU

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE BETOU ».

2-L'objectif de la mission est d'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste res-

treinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direction,

moyens logistiques à savoir voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE BETOU » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 27 août 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er Août 2025

**Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU**

FOOTBALL

L'Etoile du Congo renouvelle sa confiance à Ghislain Ngapela Lendouma

L'association sportive Etoile du Congo a tenu, le 31 juillet à son siège à Brazzaville, son assemblée générale au cours de laquelle Ghislain Ngapela Lendouma a été confirmé au poste de président de la section football.

Le président reconduit, Ghislain Ngapela Lendouma, s'est engagé à poursuivre l'œuvre qu'il avait amorcée lors de la compétition organisée par la Commission ad hoc de la Fédération congolaise de football en apportant des améliorations.

« Merci d'avoir porté votre choix sur ma modeste personne pour conduire une fois de plus les destinées de la section football de l'Etoile du Congo. J'y vois une marque de confiance et de considération qui m'honore profondément. Soyez rassurés que je ne vous décevrai pas », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Vous avez déjà eu un aperçu de mon engagement et de nos résultats, notamment à travers la brillante performance de notre équipe lors de la compétition organisée par la Commission ad hoc où la zone A a été dominée par l'Etoile du Congo sous ma direction. Cette confiance renouvelée est pour moi un moteur supplémentaire pour poursuivre et améliorer le

travail entamé avec l'implication active des Stelliens ».

D'après le procès-verbal, Ghislain Ngapela Lendouma soumettra sans délai à l'approbation du Comité des sages la nomination des membres composant le bureau exécutif de la section et le Commissariat aux comptes. Lui qui avait déjà dirigé la section football de l'Etoile du Congo est revenu aux affaires suite aux diverses fortunes enregistrées par cette section au cours des dernières saisons sportives 2022-2023 et 2023-2024.

L'abandon de la gestion au quotidien de la section football par le président Clément Stéphane Betho, nommé le 6 septembre 2023, a été une triste expérience de trop pour les Stelliens. Le « come back » de Ghislain Ngapela Lendouma est perçu comme une lumière qui illumine les étoiles surtout quand le Comité des sages officialisait la décision portant révocation du président de la section football pour abandon de poste et non exercice des



fonctions depuis un temps non prescrit.

La nature a horreur du vide, Ghislain Ngapela Lendouma a saisi l'opportunité pour s'affirmer pendant que le football congolais traverse une longue période de crise. L'Etoile du Congo a remporté sa dernière coupe du Congo en août 2019 et la super coupe le mois suivant, toujours face à l'AS Otohô.

« Je suis très comblé pour la

Le nouveau président de la section football de l'Etoile du Congo s'adressant aux Stelliens/Adiac confiance renouvelée. C'est le résultat d'un travail bien accompli. Une seule main ne suffit pas. C'est vrai que les moments sont difficiles et la charge est tellement lourde que moi-même je ne pourrai pas. Je sais que les Stelliens de bonne volonté vont nous appuyer pour que l'équipe aille de l'avant. Ma première priorité est de réorganiser notre section football en ra-

menant tout le monde à parler le même langage », a commenté le président de la section football.

La Fédération congolaise de football représentée par Victor Magloire Nganguia a pris note des conclusions de cette assemblée générale. Seule la réalité du terrain déterminera si les Stelliens ont fait le bon choix.

James Golden Eloué

BILAN AU TERME DE DEUX PROMOTIONS

Remise de maillots et de coffrets festifs 1xBet au Congo

Le Congo a honoré les gagnants des concours 1xBet : les fans ont été récompensés par des dossiers de presse colorés pour la Journée de l'Afrique et des maillots de football.

Le 12 juillet, une cérémonie de remise de cadeaux a eu lieu au Congo pour les gagnants de deux activités 1xBet. Les deux campagnes, diffusées sur les réseaux sociaux, ont rapidement rencontré un franc succès auprès des abonnés : des conditions avantageuses, un format simple et la possibilité de gagner de véritables prix ont déjà fait de ces concours un succès auprès des fans de la marque. Dossiers de presse pour la Journée de l'Afrique : allier style, fierté locale et paris responsables

À l'occasion de la Journée de l'Afrique, 1xBet a lancé un tirage au sort spécial : des coffrets exclusifs à l'effigie de l'Afrique, des souvenirs de la marque et des supports d'information sur le jeu responsable. Pour participer, il suffisait de suivre quelques étapes simples : s'abonner à la page du concours, aimer la publication et indiquer votre blogueur local préféré dans les commentaires. Les participants ont apprécié l'approche créative, et les boîtes elles-mêmes ont constitué non seulement une agréable surprise, mais aussi l'occasion de discuter d'un sujet important : une approche responsable envers les paris.

Les gagnants ayant déjà reçu leurs prix dans la boutique de paris :



Mifoundou Kimbassa Ridel Schilo Le Juge John Tsopnang Kadoulou Valoire Karantio Kislev Janifer Mountali Exaucé Daukhuya Randy Trois autres triomphants recevront prochainement leurs coffrets par courrier. Maillots de vos équipes préférées : articles de marque à portée de clic Lors du deuxième concours, 1xBet offrait aux followers la possibilité d'emporter des maillots officiels d'équipes de football célèbres. Il leur suffisait de s'abonner au compte, d'aimer la publication et de taguer un ami dans les commentaires. Plus il y avait de commentaires, plus il y avait de

chances de gagner !

Tous les gagnants étaient présents en personne à la cérémonie, le 12 juillet, pour empocher leurs cadeaux tant convoités et partager leurs émotions sur les réseaux sociaux.

Une atmosphère d'unité et de joie Les deux concours ont prouvé que pour faire plaisir, nul besoin de mécanismes compliqués. Il suffit d'être présent, d'impliquer la communauté et de partager des moments sincères avec elle. C'est ainsi que l'équipe 1xBet travaille : ouverte, créative et avec amour pour son public.

Les participants ont salué non seulement

les prix, mais aussi l'attention portée par la marque aux initiatives locales, le soutien à l'identité africaine, la transmission de messages importants et la création d'événements marquants. 1xBet démontre qu'une promotion n'est pas une simple tombola, mais un geste de confiance et de gratitude envers son public.

Suivez la marque et gagnez avec 1xBet Ces deux promotions illustrent parfaitement comment de simples activations en ligne peuvent rassembler, susciter des émotions et sensibiliser à des sujets importants, notamment les paris responsables. 1xBet continue de soutenir les communautés du Congo et de créer des événements marquants. La participation est facile, les prix sont réels et les émotions sont garanties. Et 1xBet vous réserve encore plus de surprises.

Suivez les pages officielles de la marque sur les réseaux sociaux pour être informé(e) en avant-première des nouvelles activations, participer aux tirages au sort et rejoindre la grande communauté 1xBet !

<https://instagram.com/1xbet.congo>
<https://www.facebook.com/1xbet.brazzaville>
https://twitter.com/1xbet_cg



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/MEPIR/2025/UGP PRACAC



POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE IMPFONDO

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE IMPFONDO ».

2-L'objectif de la mission est d'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste res-

treinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direction, moyens logistiques à savoir

voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE IMPFONDO » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 27 août 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er Août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MEPIR/2025/UGP PRACAC



POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE LIRANGA

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE LIRANGA ».

2-L'objectif de la mission est d'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des

firmes pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direc-

tion, moyens logistiques à savoir voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE LIRANGA » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 03 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er Août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/MEPIR/2025/UGP PRACAC****POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO**

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO ».

2-L'objectif de la mission est d'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste res-

treinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direction, moyens logistiques à savoir

voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 10 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MEPIR/2025/UGP PRACAC****POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MOSSAKA**

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MOSSAKA ».

2-L'objectif de la mission est d'assurer le suivi et le contrôle technique des travaux en phase de réalisation conformément aux prescriptions techniques et aux règles de l'art.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes pour faire partie de la liste res-

treinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les firmes éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir : leurs activités principales et années d'existence, les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution la capacité organisationnelle et technique de la firme et autres informations jugées pertinentes. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et capacités organisationnelles et techniques de la firme (équipe de direction, moyens logistiques à savoir

voiture pour le déplacement, ordinateur ...), (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

Il est à noter que les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.

6-L'attention des firmes intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.15, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7-La firme sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

8-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention « SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MOSSAKA » doivent être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original ou en version électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 03 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire
Tél : (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 1er août 2025

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES OU KOPEKOB
UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

APPEL A CANDIDATURE
No OOA.J MAEP/CAB/PI-PUDT/UGP-2025

Pour le recrutement d'un(e) assistant(e) technique national« développement des filières agricoles et structuration du monde paysan »

Le Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (Kopekoba) s'inscrit dans le cadre du Partenariat entre la République du Congo et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (Central African Forest Initiative ou CAFI), formalisé dans la Lettre d'intention (Letter of Intent -Loi) signée le 3 septembre 2019 par le Président de la République du Congo et le Président de la République française, ou compte du CAFI. La Loi précise les engagements pris pour mettre en œuvre la trajectoire nationale de développement bos- carbone de la République du Congo, visant la diversification d'économie.

Dans l'alignement de la Loi, et suite à une manifestation d'intérêt exprimée par l'AFD, la note de décision CAFI EB.2020.15 du 5 octobre 2020, émise conjointement par la République du Congo et le Conseil d'administration du CAFI, demande à l'AFD :i) de proposer au Gouvernement de la République du Congo un Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT) lui permettant d'atteindre 22 des 52 jalons fixant les engagements pris par le Congo dans la Loi ; et ii) de développer un Programme d'Investissements opérationnels dans les secteurs agricole et forestier arrimés sur les résultats et orientations d'aménagement du territoire prises dans le PUDT.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux (MATGT) assure la maîtrise d'ouvrage principal du programme via une Unité de Coordination de Programme (UCP). Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et le Ministère de l'Économie Forestière (MEF) ont mis en place des Unités de Gestion de Programme (UGP) respectives, responsables de la maîtrise d'ouvrage des activités dans leurs domaines respectifs.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Investissements du Programme d'Utilisation Durable des Terres (Kopekoba) financés par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et l'Union Européenne (EU), le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un.e Assistant.e Technique National.e (ATN), expert.e en développement des filières agricoles et structuration du monde paysan pour l'UGP MAEP.

1- DESCRIPTION DU POSTE

Placé.e sous la supervision du Coordonnateur de l'UGP MAEP, et travaillant en collaboration étroite avec l'Assistance Technique Internationale (ATI) mobilisée par Expertise France, l'assistant.e technique national.e « Développement des Filières agricoles et structuration du monde paysan » sera chargé.e d'appuyer le Coordonnateur Adjoint dans l'exécution des tâches suivantes :

a) la mise en œuvre des activités des produits :

Produit 1.3 : Des outils sont mis en place pour faciliter la production et les flux d'informations actualisées entre les acteurs des chaînes de valeurs agricoles ; Produit 1.4 : Des outils de dialogue et des infrastructures sont mis en place

pour faciliter les échanges de produits entre les maillons des chaînes de valeurs ; Produit 1.5 : L'innovation dans le domaine agricole est dynamisée et produit des référentiels techniques d'AIC et d'agriculture zéro-déforestation (Partenaire CIRAD, IRF, CVFNL, IRA) ; Produit 1.6 : Les résultats des centres d'innovation sont capitalisés et diffusés auprès des opérateurs du monde agricole grâce à la réhabilitation de Centres Techniques (CT) du MAEP ; Produit 1.7 : Un réseau de fermes relais est mis en place en zone de savanes et régions forestières afin de diffuser les résultats des centres d'innovation capitalisés dans les CT du MAEP ;

Produit 2.2 : Opérationnalisation d'un dispositif de subventions et de PSE

• Appuyer le Coordonnateur Adjoint de l'UGP MAEP, dans les tâches se rapportant à sa mission et relevant de sa compétence, dans le soutien administratif, technique, ou logistique si possible (ce qui peut inclure la préparation de documents, l'organisation de réunions, ou la gestion d'activités spécifiques).

b) Planification et suivi

Contribuer à l'élaboration et au suivi du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l'UGP MAEP pour les activités relevant de son domaine, en lien avec l'AT Expertise France : planification des activités annuelles, en définissant les objectifs, les actions à entreprendre, et les ressources nécessaires.

Appuyer l'UGP MAEP dans la conduite et le suivi de l'ensemble des activités prévues dans le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA), en fonction des besoins : suivi régulier des activités pour s'assurer qu'elles sont réalisées dans les délais et selon le budget alloué.

c) Reporting

Rédiger les rapports techniques périodiques des activités et contribuer aux rapports généraux semestriels du programme, y compris en termes de recommandations et perspectives d'amélioration avec l'appui de l'AT Expertise France ; Participer aux activités de capitalisation des expériences et des bonnes pratiques du programme dans son domaine d'expertise ; Prendre en compte des actions de sauvegardes environnementales et sociales proposées par la cellule de suivi environnemental et social (CSSES).

d) Coordination et communication

Participer activement aux réunions de coordination de l'UGP MAEP, aux comités techniques et, si possible aux Comités de Pilotage ; Assurer une collaboration et une communication fluides avec les autres membres de l'UCP et des UGP, les partenaires techniques et prestataires, les services déconcentrés

2- PROFIL REQUIS POUR LE POSTE

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires, universitaires, chercheurs et autres candidat(e)s. Être titulaire au minimum d'un diplôme BAC+5 en agronomie, agroéconomie, économie rurale, développement rural, sociologie rurale ou discipline connexe ; Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans le domaine de l'agro-

nomie, l'agriculture et le développement rural ;

Expérience justifiée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du développement des filières agricoles, de l'appui/structuration d'organisations paysannes, ou de la gestion de projets de développement rural ;

Expérience avérée en méthodologie d'analyse des chaînes de valeurs agricoles ;

Bonne connaissance des techniques d'animation rurale et des approches participatives ;

Expérience dans l'accompagnement de groupements/coopératives (aspect technique, organisationnel, gestion) ;

Bonne connaissance du secteur agricole et du monde rural de la République du Congo ; Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et dans un environnement multiculturel ;

Excellentes capacités rédactionnelles et de communication en français ;

Maîtrise des logiciels standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) ;

Avoir une expérience similaire dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque Mondiale, BOAD, AFD, UE, etc.) ;

La connaissance des pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et de l'agriculture zéro-déforestation serait un atout ;

Être apte à effectuer des missions régulières sur le terrain dans les zones d'intervention du programme ;

Être disponible au maximum deux (2) semaines après la signature du contrat.

Les fonctionnaires en poste devront fournir leur dossier, en plus des pièces indiquées, une autorisation écrite de mise en disponibilité signé par une autorité compétente. Dans le cas contraire, la candidature ne pourra pas être Examinée ; Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

3- INFORMATIONS SUR LE POSTE

Le la candidat.e retenu.e se verra proposé un contrat de prestation de service ;

La rémunération sera comprise entre 1 500 000 et 1 800 000 FCFA par mois complet presté, selon l'expérience ;

Le volume de prestation ne saura dépasser 10,5 mois sur 12 mois consécutifs ;

En cas de satisfaction de l'UGP MAEP, les prestations s'étendront au maximum jusqu'au 31 mars 2028.

4- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être constitués de :

• une lettre de motivation (maximum 2 pages) à adresser au Coordonnateur national PUDT/ KOPEKOB

• un CV actualisé (maximum 4 pages) en lien avec le poste à pourvoir, sincère et signé du ou de la candidat.e ;

• copies certifiées conformes du/ des diplôme(s) requis, des certificats et attestations de formation ;

• des copies des attestations de travail ou de prestations de services, telles qu'elles apparaissent dans le CV ;

• références d'au moins deux (2) personnes physiques avec leurs contacts (téléphones et e-mails).

• une attestation de mise en disponibilité signé par l'autorité compétente pour les fonctionnaires (à défaut la candidature ne sera pas examinée).

NB : Les missions ou expériences des CV non soutenues par des preuves ne seront pas prises en compte.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessus, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

A l'attention de Monsieur Marcel KOUBEMBA, Coordonnateur

UNITE DE GESTION DE PROGRAMME DU MAEP - PUDT / PI-PUDT KOPEKOB Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO, Brazzaville
Tél: (+242) 05 538 49 48 106 699 n76/06 494 61 83/06 639 56 00
E-mail: marcelkoubemba 1 O@gmql.com/ Copie à: okouerejeanpierre40@gmail.com

S- SELECTION DES CANDIDAT(E)S

Sur la base des candidatures reçues, trois (3) candidats maximums seront présélectionnés, qui seront ensuite conviés à un entretien préalable. Le candidat terminant en première position sera invité à la négociation du contrat.

6- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être soumis en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposés à l'adresse ci-dessus avant le 18/08/2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention:

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE n° 001/MAEP/CAB/PI-PUDT/UCP-2025

« Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) assistant(e) technique national - développement des filières agricoles et structuration du monde paysan »

NB: Toute candidature reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera rejetée.

Les Candidats n'ont pas la possibilité de déposer leur Candidature par messagerie électronique. Les Candidatures seront à déposer en main propre ou par voie postale exclusivement.

Fait à Brazzaville, le 30 JUL 2025

Le Coordonnateur de l'UGP MAEP

PUDT - PI-PUDT/KOPEKOB



HUMEUR

Quand le népotisme paralyse l'administration !

Nous devons tous le dénoncer, car il tend à devenir comme un fait social banal, alors qu'il est une anti-valeur qui ne dit pas son nom. Cette anti-valeur tant décriée et rejetée par tous les Congolais du nord au sud et de l'est à l'ouest est l'un des freins qui impacte négativement des administrations tant privées que publiques.

En des termes simples, le népotisme renvoie au fait que dans une administration donnée publique ou privée, on a toujours eu cette envie « paralysante » de ne vouloir travailler qu'avec les siens. Le terme « siens » est ici pris dans son sens élargi, en allant du clan au département y compris la lignée des beaux parents. Encore que si les soi-disant « siens » ne sont pas performants et compétitifs, c'est l'administration qui prend un coût avec des résultats au rabais.

Attention, dans ce billet nous ne disons pas que le népotisme est une mauvaise chose en soi, mais il est très dangereux pour la République qui se veut une et indivise avec des brassages administratifs et tous les fils et filles d'origine diverses en matière de tribu ou d'ethnie sont appelés à occuper des postes selon leur mérite, autrement dit selon le profil recherché. On ne le dira jamais assez, le népotisme dans les administrations fait la promotion de l'ethnocentrisme et du tribalisme que nous condamnons tous.

Et si l'on veut vraiment combattre le népotisme administratif, commençons d'abord par dénoncer avec force ce qui se passe dans les différentes ligues nationales ou départementales de nos multiples disciplines sportives. Ces accointances tribales ou ethniques, c'est cela qui tue notre sport. Et quand jette des regards critiques dans de nombreux services administratifs, on constate bien l'esprit grégaire qui tend à devenir un ciment dangereux et destructif. Et pourtant la Nation veut que toutes les compétences s'interpénètrent afin d'arriver aux meilleures résultats.

Cet esprit grégaire qui a longtemps fondé nos familles avec des mariages endogamiques que nous dénonçons tous, est en train de quitter les foyers conjugaux pour s'enraciner dans les administrations. Or au niveau des foyers conjugaux, l'endogamie renvoie le fait de n'avoir que pour épouse, une dame appartenant qu'à son clan. Cette façon de faire fragilise la République et/ou toutes les administrations du pays.

Les adeptes du népotisme sont ceux qui réclament haut et fort que : « Non la compétence ne compte pas, il suffit qu'il soit de mon origine », c'est un mauvais slogan, car à la place on allait dire, comme on l'a toujours entendu parler, « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

Le népotisme quand il persiste, il devient le vrai destructeur de la vie nationale. Prenons comme bons exemples, les brassages scolaires résultant des concours d'entrée dans des écoles de Mbounda et d'Oyo, car de là, sortiront des jeunes gens dont le mental ne portera aucun gêne de l'esprit du népotisme.

Le népotisme tourne le dos au vrai brassage national dans les administrations et fait tourner l'administration au ralenti, surtout quand les bénéficiaires de cette anti-valeur sont incompetents.

Cessons tous avec ce fléau du népotisme car il freine les entités administratives.

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

L'AJMC lance le programme « Un repas pour tous »

Dans le but d'asseoir et de consolider son credo « le Vivre ensemble », un repas convivial et fraternel dénommé « Un repas pour tous » a été offert, le 30 juillet, à Mpaka dans le 3e arrondissement TiéTié à Pointe-Noire à la population par l'Association des jeunes mères du Congo (AJMC) que dirige Michaelle Moutouari Tchicamboud.



Le geste de la présidente de l'AJMC à l'endroit d'une bénéficiaire/Adiac

La population de TiéTié a eu droit à un repas d'amitié qui, pour l'association initiatrice de l'activité, consolide l'amour et renforce les liens fraternels entre les habitants du 3e arrondissement TiéTié. Ce geste humanitaire aura lieu chaque mercredi, soit quatre fois dans le mois, a dit Michaelle Moutouari Tchicamboud, présidente de l'AJMC. Et elle a ajouté que d'autres programmes de soutien et d'entraide à l'endroit de la populations seront organisés les mois à venir à l'instar de la formation des étudiants qui sera lancée prochainement. Satisfaites et ravies par cet élan de solidarité à leur égard, de nombreuses mamans présentes à l'activité qui, en plus du repas, ont reçu divers autres dons ont loué l'initiative et souhaité qu'elle soit pérenne. Pour elles, la présidente

de l'AJMC devrait bénéficier de l'appui et du soutien multiforme pour mener à bien les activités programmées. Signalons que l'AJMC œuvre dans l'humanitaire. Elle mène de nombreuses actions de philanthropie et de bienfaisance à l'endroit de la population en lien avec son credo qu'est le « Vivre ensemble ». En mars dernier, l'AJMC a fait un don de matériels agricoles aux femmes agricultrices de Mouyondzi dans le département de la Bouenza. Elle met aussi à la disposition de la population et de ses membres des activités génératrices de revenus, sans oublier les multiples activités culturelles et de divertissement initiées pour raffermir les liens et la cohésion sociale entre les populations.

Hervé Brice Mampouya

AVIS DE RECHERCHE



Michel Makoumbou Babindamana est actuellement recherché pour détournement de plus de 35.000.000 FCFA au préjudice de la société GREEN CONGO dont le siège est à Pointe-Noire. Une récompense de 5.000.000 FCFA est réservée à toute personne qui pourrait donner des informations pouvant le localiser dans les brefs délais. La société GREEN CONGO informe que toute complicité avérée sera exposée à des poursuites judiciaires
Contacts : 066272807 / 061641108
Whatsap : +225 0747961136

IN MEMORIAM
5 Août 2008 – 5 Août 2025

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher et aimé. Cela fait exactement dix-sept (17) ans, que le Seigneur a rappelé à lui notre papa, frère et époux Jean Merlins Yanga, inspecteur de l'ex-Office national des postes et Télécommunications (ONPT). Il y a des larmes qui ne cesseront jamais de couler, des vides qui ne se comblent jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des gens qu'on ne remplacera jamais. En cette date de triste anniversaire Dieu Tout-puissant dans sa miséricorde t'accorde le repos éternel. Papa ! tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs. Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi. A cet effet, une intention de prière sera dite en ta mémoire à la messe du mardi 5 août 2025 à 12h30, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.



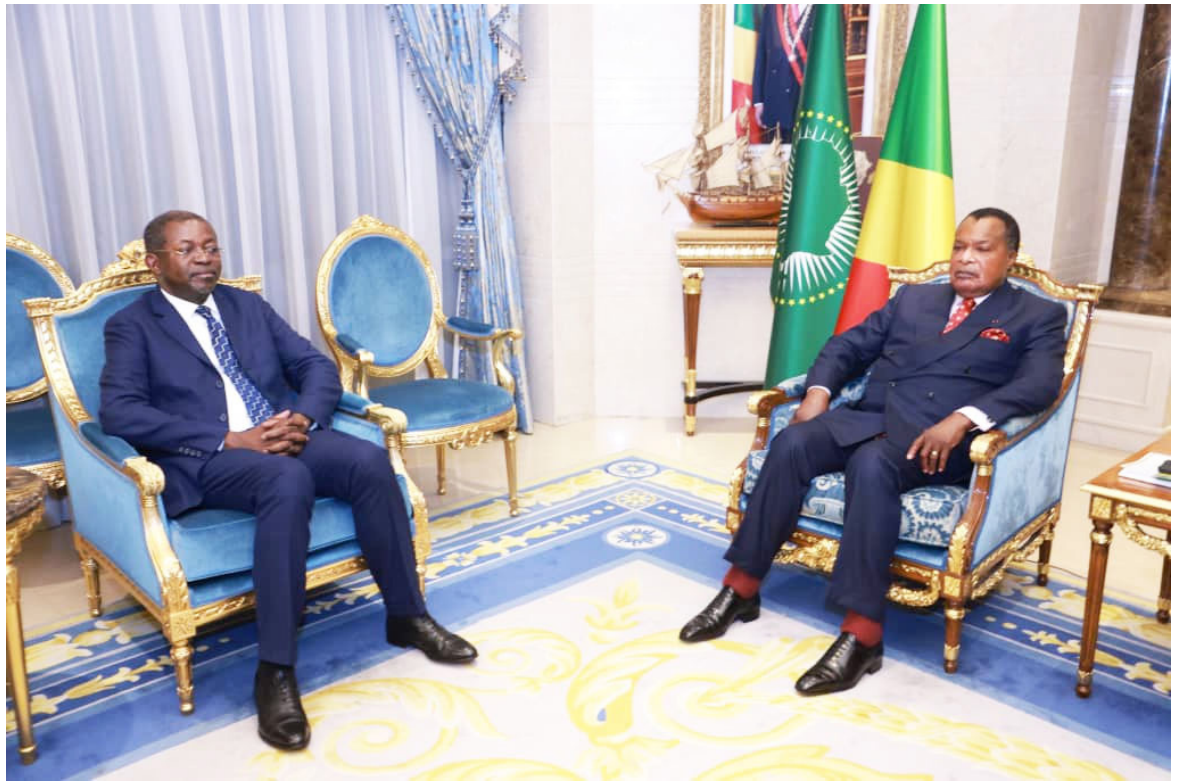
16° SOMMET DE LA CÉMAC

L'état des préparatifs présenté à Denis Sassou N'Guesso

La prochaine session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) est prévue pour ce mois d'août à Bangui, en République centrafricaine (RCA). Le vice-président gabonais, Dr Serafem Moudounga, a été reçu le 31 juillet par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, à Brazzaville, apportant un message du président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, relatif à cette rencontre de haut niveau.

La zone Cémac s'apprête à organiser la 16e conférence des chefs d'État et de gouvernement, initialement prévue pour le 9 août dans la capitale centrafricaine. Dans ce contexte, le vice-président gabonais, Dr Séraphin Moudounga, a fait le déplacement à Brazzaville où il a eu un tête-à-tête avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso. Ce rendez-vous s'inscrit dans une tournée régionale visant à renforcer les liens entre les pays membres. Dr Séraphin Moudounga est arrivé à Brazzaville après avoir visité le Tchad, la RCA et la Guinée équatoriale pour plaider un léger « décalage » de l'événement qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale du drapeau, des festivités importantes au Gabon. Au cours de cette audience, le vice-président gabonais a transmis un message personnel du président Brice Clotaire Oligui Nguema, portant sur les enjeux de coopération bilatérale et sous-régionale. Dans

sa déclaration, Dr Séraphin Moudounga a souligné l'importance de cette rencontre, qu'il voit comme une étape-clé avant le sommet de la Cémac qui marquera un moment symbolique de passage de témoin à la tête de l'institution communautaire entre les présidents Faustin-Archange Touadéra et Denis Sassou N'Guesso. Outre les discussions sur les défis économiques de la sous-région, les dirigeants de la Cémac tenteront de poser des nouvelles bases visant à renforcer la solidarité intra-communautaire et la coopération fructueuse entre les six États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). « Le président Oligui Nguema souhaite que cette conférence soit un moment de réflexion et d'échanges constructifs, où chaque État membre pourra exprimer ses aspirations et préoccupations pour un avenir commun », a déclara-



Le président congolais entretenant le vice-président gabonais/DR

ré Dr Séraphin Moudounga lors de son échange. À travers cette initiative, le Congo et le Gabon confirment leur volonté de jouer un rôle actif dans le renforcement de la coopé-

ration en Afrique centrale, en mettant l'accent sur l'importance des dialogues ouverts et de la solidarité régionale. « Nos pays sont unis par des liens profonds, et il est cru-

cial que nous travaillions ensemble pour construire un avenir meilleur pour nos citoyens », a ajouté l'émissaire du président gabonais.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

Le Congo veut signer un partenariat avec l'Olympique lyonnais

Une délégation du club français Olympique lyonnais (OL), conduite par sa présidente Michelle Kang, a rencontré le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, le 31 juillet à Brazzaville, pour discuter des termes du partenariat censé être conclu en septembre prochain pour contribuer à dynamiser le développement du football au Congo.

La rencontre du chef de l'État avec la délégation de l'OL visait à dévoiler un partenariat prometteur entre le club olympien et le gouvernement congolais qui sera officiellement signé en septembre à Brazzaville. À la tête de l'OL depuis le 30 juin dernier, Michelle Kang a exposé les grandes lignes de ce partenariat d'une durée de quatre ans, visant à soutenir le développement du football dans le pays jusqu'en juin 2029. Elle a partagé avec le chef de l'État ses visions et ambitions pour le football congolais, plaçant l'accent sur l'importance d'une collaboration étroite avec le ministère des Sports.

Ce nouveau projet sportif devrait non seulement renforcer la structure du football au Congo, mais aussi contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de talents sur la



Remise au président Denis Sassou N'Guesso du maillot illustrant le nouveau partenariat/DR

scène sportive internationale. Il a pour objectif, selon les deux parties, de revitaliser le football au Congo, en particu-

lier le centre de formation de Kinkélé, un site emblématique du pays. « Nous sommes ici pour discuter des nom-

breux enjeux liés au football congolais et de la manière dont notre club peut contribuer significativement à son

essor. Nous avons évoqué un certain nombre d'actions concrètes orientées vers le développement du football au niveau national, plutôt que de se concentrer uniquement sur les clubs », a déclaré Michelle Kang.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le club français prévoit d'apporter son expertise en matière de formation des jeunes joueurs, d'organiser des stages et des échanges techniques, ainsi que d'initier des programmes de sensibilisation à l'importance du sport pour la jeunesse. L'OL, fondé en 1950, a su s'imposer comme un acteur majeur du football européen, et cette alliance s'inscrit dans une démarche de coopération internationale, visant à partager les meilleures pratiques et à offrir aux jeunes talents congolais de nouvelles opportunités.

F.K.